

Technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels

RNCP39316 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	31624, 23637
Code(s) ROME	I1603, I1604, I1605, I1607
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	24/05/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Écoles militaires de Bourges (EMB) - École du matériel	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

À son entrée au sein du ministère des armées, le personnel recruté ne dispose pas de qualifications dans le domaine de la maintenance des véhicules automobiles (particuliers et industriels). Il doit donc acquérir des connaissances, aptitudes et compétences indispensables à l'exercice des emplois liés à la maintenance préventive et curative des véhicules en dotation au sein d'infrastructures classiques et traditionnelles, telles qu'elles existent dans le secteur civil, ou dans un cadre opérationnel exigeant.

Toutes les situations rencontrées au cours des différents postes occupés au ministère des armées, en France ou à l'étranger, permettent de surcroît de garantir la polyvalence attendue pour la maintenance de tous types de véhicules dans le secteur civil. En effet, le technicien de maintenance est amené à travailler sur des matériels très divers : des automobiles, des poids-lourds (PL), des motos, du matériel de travaux publics

(TP - grues, chariots élévateurs, tracteurs, matériels aéroportuaires,...), des groupes électrogènes, etc. mais aussi des chars, des engins blindés, des ponts flottants motorisés... Les actes de maintenance réalisés sont aussi très variés, allant des actes de révision (maintenance préventive), de réparation, de reconstruction (maintenance curative), des modifications (modifications à la demande des experts du matériel concerné), mais aussi des actes de dépannage lors de convois ou de manœuvres, le tout selon les consignes données par un responsable.

La certification professionnelle répond donc au besoin du ministère des armées et représente un gage d'attractivité à l'étape du recrutement au sein du ministère.

Les compétences de technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels acquises au ministère des armées sont transférables pour répondre aux besoins du secteur civil. Elle est ainsi également une aide à la reconversion sur le marché du travail civil source d'emplois.

La certification professionnelle de niveau 4 de technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels

présente donc une réelle valeur d'usage.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels a pour mission d'assurer les opérations d'entretien, de révision, de remise en état et de dépannage des véhicules et engins blindés et du génie. Il intervient dans des domaines technologiques divers : direction, suspension, freinage, transmission, climatisation, motorisation, électricité, électronique, informatique embarquée, pneumatique, hydraulique.... Il met en œuvre les matériels concernés par ces activités de maintenance.

Il peut avoir à encadrer une équipe d'agents de maintenance de véhicules automobiles et industriels (4 à 10 agents).

Les principales activités du technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels sont réparties au sein de deux blocs de compétences.

- Préparation de l'intervention et organisation du poste de travail ;
- Encadrement d'une équipe d'agents de maintenance préventive et/ou curative de véhicules automobiles et industriels ;
- Réalisation des opérations de maintenance préventive et/ou curative dans les différents domaines composant la spécialité ;
- Préparation de la documentation du véhicule en vue de sa restitution.
- Vérification de la conformité et de la validité de l'outillage ;
- Gestion des pièces de rechanges, des ingrédients et de la documentation ;
- Gestion de la mise à jour des qualifications de l'équipe d'agents de maintenance de véhicules.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

En vue de préparer l'opération de maintenance et d'organiser l'équipe de travail regroupant des agents de maintenance :

- Recenser et exploiter les informations contenues dans la documentation technique de manière à établir et hiérarchiser les étapes de l'intervention
- Inventorier, à l'aide de la documentation, les moyens nécessaires à l'opération (outillages, pièces de rechange, ingrédients, équipements de sécurité) pour mener à bien l'opération ;
- Aménager la zone d'intervention : mise en place des moyens techniques, délimitation et gestion de l'espace de travail afin d'assurer la sécurité des hommes et des biens.

Afin de manager efficacement les agents de maintenance de l'équipe :

- Recenser et exploiter les informations contenues dans la documentation technique de manière à établir les domaines de compétences nécessaires à la réalisation de l'opération à effectuer ;
- Répartir au sein de l'équipe la charge liée aux différentes interventions à réaliser en prenant en compte l'adéquation des tâches à effectuer et des compétences du personnel à qui elles seront attribuées afin d'atteindre la réalisation des tâches planifiées ;
- Contrôler le travail de l'équipe en fonction des points clés de la réparation et des impératifs de sécurité pour s'assurer de la conformité de la réparation ;
- Appliquer et faire appliquer la législation concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail et de protection de l'environnement afin de s'assurer de l'intégrité des agents de maintenance dans un environnement sécurisé ;
- Définir les risques propres à l'opération de maintenance à effectuer, en particulier lors des interventions sur les circuits hydrauliques, pneumatiques et électriques pour prendre les mesures préventives adaptées.

En vue de réaliser une intervention efficace :

- Définir une zone de diagnostic à partir des spécificités techniques propres à une technologie (motorisation, électricité, hydraulique...) afin d'éliminer les causes improbables de panne ;
- Affiner le diagnostic, à l'aide de tests, de contrôles visuels, de mesures et des indications portées sur la documentation technique appropriée, en vue d'être en mesure de déterminer l'élément défectueux ;
- Isoler un ensemble ou un sous-ensemble pour un fonctionnement en mode dégradé par la mise en œuvre des méthodes palliatives afin d'acheminer le matériel en atelier en vue de la réparation nécessaire ;
- Évacuer ou faire évacuer le matériel en panne à l'aide des moyens adaptés pour l'acheminer vers l'atelier effectuer en vue de la réparation.

En vue de restituer le véhicule au client :

- Effectuer le suivi de la documentation propre au matériel (validité du contrôle technique, de la péremption des liquides, des modifications de sécurité...) lors des visites ou des opérations de maintenance afin d'en assurer la traçabilité ;
- Renseigner clairement les fiches ou cartes de travail, avec le vocabulaire adapté, sur les différentes étapes

effectuées, pour s'assurer du bon déroulé de tout type d'intervention ;

- Tenir à jour les documents relatifs aux interventions concernant une évolution technique de composants sérialisés liée à une évolution technique afin d'assurer la traçabilité.

Afin que l'outillage, les appareils de contrôle, soient prêts pour les opérations de maintenance :

- Vérifier la conformité des outils, outillages, appareils de mesure et vérificateurs (gamme d'utilisation, étalonnages, état...) par rapport aux critères cités dans la documentation technique (calibrage, étalonnage...) afin d'écarter les risques d'utilisation d'outils inappropriés ;
- Vérifier la quantité des outillages en comparant le théorique et l'existant afin de garantir la sécurité ;
- Faire régler et/ou étalonner les outils ou appareils de mesure selon les modes opératoires stipulés dans la documentation technique ou aux règles de l'art pour leur conformité de manière à garantir l'exactitude de la concordance entre les données de réglage constructeur et l'opération réalisée.

Afin d'être en mesure de réaliser des opérations de maintenance :

- Tenir la documentation technique physique et virtuelle à jour afin de pouvoir effectuer des opérations conformes aux données constructeur ;
- Gérer un stock de pièces détachées et de consommables en le maintenant au niveau nécessaire et suffisant garantissant un temps d'immobilisation minimum du véhicule ;
- Gérer un stock d'ingrédients en maintenant un niveau qualitatif et quantitatif suffisant garantissant un temps d'immobilisation minimum du véhicule.

Afin de pouvoir faire réaliser des opérations de maintenance par les agents de maintenance sous sa responsabilité :

- Vérifier la validité des qualifications particulières des agents de maintenance placés sous sa responsabilité à partir d'un mode de suivi permettant qu'elles soient toujours à jour ;
- Identifier et effectuer les demandes de qualification nécessaires à la maintenance afin d'être en mesure d'effectuer les opérations de maintenance sur les nouveaux parcs de matériel.

Blocs de compétences

RNCP39316BC01 — Réaliser des opérations de maintenance préventive et/ou curative de véhicules automobiles et industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels est assisté d'agents de maintenance. Ses interventions portant sur une grande diversité de matériels, il est donc très polyvalent.

En vue de préparer l'opération de maintenance et d'organiser l'équipe de travail regroupant des agents de maintenance :

- Recenser et exploiter les informations contenues dans la documentation technique de manière à établir et hiérarchiser les étapes de l'intervention ;
- Inventorier, à l'aide de la documentation, les moyens nécessaires à l'opération (outillages, pièces de rechange, ingrédients, équipements de sécurité) pour mener à bien l'opération ;
- Aménager la zone d'intervention : mise en place des moyens techniques, délimitation et gestion de l'espace de travail afin d'assurer la sécurité des hommes et des biens.

Afin de manager efficacement les agents de maintenance de l'équipe :

- Recenser et exploiter les informations contenues dans la documentation technique de manière à établir les domaines de compétences nécessaires à la réalisation de l'opération à effectuer ;
- Répartir au sein de l'équipe la charge liée aux différentes interventions à réaliser en prenant en compte l'adéquation des tâches à effectuer et des compétences du personnel à qui elles seront attribuées afin d'atteindre la réalisation des tâches planifiées ;
- Contrôler le travail de l'équipe en fonction des points clés de la réparation et des impératifs de sécurité pour s'assurer de la conformité de la réparation ;
- Appliquer et faire appliquer la législation concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail et de protection de l'environnement afin de s'assurer de l'intégrité des agents de maintenance dans un environnement sécurisé ;
- Définir les risques propres à l'opération de maintenance à effectuer, en particulier lors des interventions sur les circuits hydrauliques, pneumatiques et électriques pour prendre les mesures préventives adaptées.

En vue de réaliser une intervention efficace :

- Définir une zone de diagnostic à partir des spécificités techniques propres à une technologie (motorisation, électricité, hydraulique...) afin d'éliminer les causes improbables de panne ;

- Affiner le diagnostic, à l'aide de tests, de contrôles visuels, de mesures et des indications portées sur la documentation technique appropriée, en vue d'être en mesure de déterminer l'élément défectueux ;
- Isoler un ensemble ou un sous-ensemble pour un fonctionnement en mode dégradé par la mise en œuvre des méthodes palliatives afin d'acheminer le matériel en atelier en vue de la réparation nécessaire ;
- Évacuer ou faire évacuer le matériel en panne à l'aide des moyens adaptés pour l'acheminer vers l'atelier effectuer en vue de la réparation.

En vue de restituer le véhicule au client :

- Effectuer le suivi de la documentation propre au matériel (validité du contrôle technique, de la péremption des liquides, des modifications de sécurité...) lors des visites ou des opérations de maintenance afin d'en assurer la traçabilité ;
- Renseigner clairement les fiches ou cartes de travail, avec le vocabulaire adapté, sur les différentes étapes effectuées, pour s'assurer du bon déroulé de tout type d'intervention ;
- Tenir à jour les documents relatifs aux interventions concernant une évolution technique de composants sérialisés liée à une évolution technique afin d'assurer la traçabilité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

RNCP39316BC02 — Entretenir l'environnement de travail en maintenance de véhicules automobiles et industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

Le technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels intervient avec son équipe d'agents de maintenance sur une diversité de matériels allant des petits engins à moteurs deux temps aux véhicules à roues. La qualité des prestations s'appuie sur la conformité des actes, la bonne gestion des fournitures et des compétences.

Afin que l'outillage, les appareils de contrôle, soient prêts pour les opérations de maintenance :

- Vérifier la conformité des outils, outillages, appareils de mesure et vérificateurs (gamme d'utilisation, étalonnages, état...) par rapport aux critères cités dans la documentation technique (calibrage, étalonnage...) afin d'écarter les risques d'utilisation d'outils inappropriés ;
- Vérifier la quantité des outillages en comparant le théorique et l'existant afin de garantir la sécurité ;
- Faire régler et/ou étalonner les outils ou appareils de mesure selon les modes opératoires stipulés dans la documentation technique ou aux règles de l'art pour leur conformité de manière à garantir l'exactitude de la concordance entre les données de réglage constructeur et l'opération réalisée.

Afin d'être en mesure de réaliser des opérations de maintenance :

- Tenir la documentation technique physique et virtuelle à jour afin de pouvoir effectuer des opérations conformes aux données constructeur ;
- Gérer un stock de pièces détachées et de consommables en le maintenant au niveau nécessaire et suffisant garantissant un temps d'immobilisation minimum du véhicule ;
- Gérer un stock d'ingrédients en maintenant un niveau qualitatif et quantitatif suffisant garantissant un temps d'immobilisation minimum du véhicule.

Afin de pouvoir faire réaliser des opérations de maintenance par les agents de maintenance sous sa responsabilité :

- Vérifier la validité des qualifications particulières des agents de maintenance placés sous sa responsabilité à partir d'un mode de suivi permettant qu'elles soient toujours à jour ;
- Identifier et effectuer les demandes de qualification nécessaires à la maintenance afin d'être en mesure d'effectuer les opérations de maintenance sur les nouveaux parcs de matériel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie de la formation :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Quelle que soit la nature de l'évaluation, elle s'appuie sur une logique de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au sein du ministère des armées, le technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels exerce dans le secteur de la maintenance des véhicules automobiles légers et lourds (dans des structures de 60 à 1 500 personnes). Il travaille principalement sous la responsabilité hiérarchique d'un chef d'atelier (CP de niveau 5), en atelier fixe ou mobile (de 20 à 100 personnels en règle générale), avec la particularité d'exercer cette activité en métropole, mais aussi dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures (outremer, étranger) en milieu parfois hostile.

Dans le secteur civil, le titulaire de la certification exerce au sein d'entreprises :

- en atelier de maintenance des véhicules des régies de transport de passagers ;
- en atelier intégré des entreprises de transport de marchandises ;
- en atelier des concessionnaires et agents des réseaux des marques de véhicules industriels ;
- en atelier d'un réseau spécialisé dans la maintenance rapide d'automobile ;
- services de maintenance de véhicules automobiles et industriels (collectivités, gestionnaires de flotte,...).

Ces entreprises peuvent être constituées de 5 à 100 personnes.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des armées, la désignation de « technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels » renvoie aux emplois de :

- Technicien de maintenance de mobilité terrestre (armée de Terre) ;
- Technicien des matériels d'environnements aéronautique et terrestre (armée de l'Air et de l'Espace).

Au sein du secteur civil, les emplois occupés correspondent aux métiers de :

- Mécanicien ;
- Technicien de maintenance.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification professionnelle de "Technicien de maintenance de véhicules automobiles et industriels" enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne permet pas à elle seule d'exercer au sein du ministère des armées le métier désigné par son intitulé. Le statut de personnel militaire ou civil des Armées est exigé, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 033 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 137
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %

Familles professionnelles (FAP)

G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique
G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules
G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules
G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des armées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Nombre et profils des personnes composant le jury de certification hors VAE : deux à cinq membres, avec si possible, une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du vivier du métier. Le jury est idéalement composé d'une majorité de « professionnels »

:

- le commandant de l'école du Matériel ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur ».

Des suppléants sont également désignés.

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés

50 % dans la mesure du possible, hormis le président.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Nombre et profils des personnes composant le jury de certification par VAE : deux à cinq membres, avec si possible une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, en fonction du vivier du métier. Dans tous les cas, l'un des membres au moins est qualifié au titre de la certification visée et le jury de VAE est idéalement composé d'une majorité de « professionnels »

:

- le commandant de l'école du Matériel ou son représentant (président) ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ; ces 2 membres du collège « professionnel » peuvent être :
 - soit salarié du domaine concerné titulaire de la certification ou équivalent ;
 - soit une personne encadrant des titulaires de la certification (« employeur »).
- deux membres du collège « formateur » : deux formateurs du cours concerné.

Des suppléants sont désignés .

Les « professionnels » sont représentés par tout professionnel du secteur concerné, hors formateurs, hors organisme certificateur si possible.

Si le jury de certification par VAE est de deux membres, l'un d'eux au moins est qualifié au titre de la certification professionnelle visée par le candidat. En cas de partage des voix, le président a voix prépondérante.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés

50% dans la mesure du possible, hormis le président.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	24/05/2029
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	24/05/2033
--------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	160	1	100 %	—
2022	96	0	100 %	—
2021	160	3	100 %	—
2020	62	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP31938

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39316/>